

Discours de Yannick CHENEVARD

Député

Exécution de la LPM 2019-2025 - Tribune de l'Assemblée nationale

Le 2 mai 2023

« *Prévoir pour pourvoir afin de pouvoir* »

Cette phrase du Maréchal Foch n'a pas pris une ride.

La loi de programmation militaire est une loi singulière. Elle constitue tout d'abord l'incarnation du pacte entre la Nation et son armée. Elle est également un outil de planification financière indispensable qui doit s'inscrire dans la durée.

Cette notion de temps long si difficile à promouvoir aujourd'hui tant le court terme prend souvent l'ascendant sur la préparation de l'avenir est en matière de programmation militaire indispensable. Il est de notre responsabilité de voir loin, bien au-delà de nos petites personnes. Nous servons quelque chose de plus grand ; la Nation.

Une loi de programmation militaire, est avant tout la traduction d'une ambition stratégique ; elle symbolise, plus que toute autre loi, **la place que notre pays souhaite tenir au sein du concert des Nations, des grandes Nations !**

Aucune des précédentes, aucune, n'a été respectée depuis le début des années 80. Nos armées ont servi de variable d'ajustement budgétaire pendant près de 40 ans.

Certains n'avaient pas tiré les leçons de l'entre deux guerres, pas voulu l'impopularité.

Certains ont fait le choix de la facilité, certains n'ont pas voulu voir au-delà de l'horizon.

Décider de l'avenir de la France au rythme des sondages, c'est insulter ceux qui la bâtissent depuis le baptême de Clovis !

Voici le résultat de ces choix :

-Réduction de nos effectifs, moins 20% soit 63 000 personnes.

-Diminution de 139% du parc d'aéronefs de l'armée de l'air depuis 1990.

-Diminution depuis 1991 du nombre de char de 1349 à 222.

-Pour la Marine, saignée depuis 1990 dans nos bâtiments de combat qui sont passés de 135 à 85. Il est vrai que nous n'avons pas le deuxième espace maritime mondial en responsabilité...

Quel héritage !

Ainsi, dans un monde où les empires sont de retour, **il s'agissait d'abord de « réparer » nos armées « profondément abîmées » par des décennies de sous-investissement.**

Objectif, construire un modèle d'armée complet et équilibré pour agir sur l'ensemble du spectre à l'horizon 2030.

Près de 300 milliards d'euros, avec le choix de porter l'effort de défense à hauteur de 2% du PIB en 2025 étaient prévus. Une augmentation de 23% des ressources.

Les « marches » de 1,7 milliards d'euros puis de 3 milliards d'euros en 2023 ont été franchies, au plus grand étonnement de certains observateurs.

Ce sont les équipements de nos armées qui ont bénéficié prioritairement de ces augmentations.

Les crédits dédiés aux « programmes à effet majeur » ont augmenté de plus de 49%.

La dissuasion, le maintien en condition opérationnelle, les infrastructures ont également vu leurs montants progresser.

Mais nos armées ne valent que par celles et ceux qui les servent !

357 millions d'euros ont été consacrés à la revalorisation indiciaire. La NPRM représente désormais 500 millions d'euros en année pleine pour nos militaires. **Pourtant, une profonde révision de la grille indiciaire est indispensable. Je n'ai pas de doute que ce sera le cas dans la future LPM. Le ministère recrute chaque année près de 27 000 personnes. Il en était prévu encore 6000 de plus sur la période 2019-2025, difficile à atteindre. La fidélisation des effectifs est un enjeu majeur.**

Mes chers Collègues, la LPM est « un organisme vivant », elle doit s'adapter à l'évolution du contexte stratégique. Depuis que l'humanité existe la guerre est la norme, les situations de paix sont l'exception.

L'exécution de cette période « **de réparation** » à l'euro, anticipée dès 2018 nous permet désormais de regarder plus sereinement l'horizon 2030. Prenons garde cependant de ne pas faiblir, nos efforts doivent être durables, constants. C'est le sens de la loi de programmation Militaire qui sera bientôt en débat.

J'ai commencé mon propos en citant Foch, je vais le terminer avec Clémenceau. Ils ont donné leurs noms à deux de nos portes-avions.

« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ».

Je vous remercie.